

# Seine-Saint-Denis: l'avant-projet du bus TZen 3 validé, le financement reste en suspens



Le TZen 3 est une future ligne de bus qui doit relier Paris aux Pavillons-sous-Bois en trente minutes, via la N3. DR

Île-de-France Mobilités a validé l'avant-projet du TZen 3, cette ligne de bus en voie propre reliant Paris aux Pavillons-sous-Bois. Mais le financement des 60M€ restants n'a toujours pas été réparti.

Petite victoire pour le TZen 3. Après le 11 avril et [la grogne des maires des communes](#) concernées, Valérie Péresse, présidente d'Ile-de-France Mobilités, a validé l'avant-projet de cette ligne de bus, déposé il y a plus de neuf mois, qui reliera Paris aux Pavillons-sous-Bois en 30 minutes.

«Je mesure les attentes des habitants de Seine-Saint-Denis pour le TZen 3 et je confirme que les financements de la région Île-de-France sont bien là sur ce projet », a communiqué Valérie Péresse.

Un projet dont l'investissement global s'élève à 187,7M€, et que l'Etat et la région financent respectivement à 21% et 49%, comme le stipule le contrat de plan État-région (CPER) qu'ils ont paraphé. « Nous sommes en attente de la confirmation du financement du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, maître d'ouvrage sur le projet, qui doit aussi prendre ses responsabilités pour le faire avancer et faire les économies nécessaires », ajoute Valérie Péresse.

## « L'Etat doit faire un effort supplémentaire »

Un investissement de près de 65M€, que le département de Seine-Saint-Denis n'est prêt à assumer qu'à hauteur d'environ 25M€. « Le département sera bien au rendez-vous et apportera, avec les villes, une contribution d'un niveau inédit pour un projet de transport. Mais l'Etat doit également faire un effort supplémentaire car faire reposer 30% du financement sur le bloc local (*NDLR : qui n'est pas signataire du CPER*) au moment où on le pressure financièrement, c'est illusoire », assure Stéphane Troussel, président socialiste du conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

« Avec la participation du département, il manquerait encore 40M€. Je pense que les collectivités locales vont mettre la main à la poche. Mais l'Etat pourrait faire un geste, et reconnaître que les villes, elles, ont respecté le délai des constructions alentours », réagit Laurent Rivoire, maire (UDI) de Noisy-le-Sec, renvoyant ainsi la balle dans le camp de Valérie Pécresse et de l'Etat.

Même son de cloche du côté de Bobigny. « J'espère aussi que le gouvernement va prendre ses responsabilités et que l'Etat va nous aider un peu plus à financer ce projet. Ne serait-ce que pour compenser le report de la ligne 15 Est Grand Paris à 2031 ! », fulmine le maire (UDI), Stéphane de Paoli.

## Pour la région, le département devra payer sa part

Mais du côté de l'Etat, on ne l'entend pas de cette oreille. « Un CPER a été signé et expire en 2020, réagit le préfet Pierre-André Durand. En ce qui le concerne, l'Etat tiendra ses engagements. Sa position est contractuelle. A l'heure actuelle, il n'est pas envisagé de remettre en cause ces clés de répartition du financement, même si cette demande du département, qui n'est pas signataire du CPER, n'est pas illégitime », admet-il.

La région confie même sa surprise, suite à cet appel à l'aide du département. « Dans tous les départements d'Ile-de-France, ce type de projet est financé à 30% par le bloc local. Il n'y a donc aucune raison de déroger à cette règle, la Seine-Saint-Denis étant le département le plus subventionné pour ses infrastructures de transports par l'Etat et la région. Le conseil départemental dirige ce projet, s'il veut payer moins, il doit trouver les marges d'économies.